



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 26 mars 2014**

Le conseil d'administration réuni le 26 mars 2014 a pris les décisions suivantes :

Dans le domaine social : d'adresser aux membres du comité d'entreprise du pôle enfance et familles une lettre en tant que garant des valeurs portées par la Fondation et de son engagement en faveur des personnes en difficulté.

En matière budgétaire :

Dans le Pôle Personnes Agées : d'approuver le budget prévisionnel 2014 de l'accueil de jour de TI GWENN.

Dans le Pôle Formation Insertion : d'approuver les comptes administratifs 2013 du Lycée de Kerbernez.

Concernant les relations avec d'autres organisations :

En tant qu'adhérent de Solidarité : d'interroger sur la participation d'un membre ayant créé des conflits à répétition préjudiciables à la bonne marche de l'ensemble.

Avec l'association ADMR Quimper : adopter des modalités de coopération et un calendrier.